

ETATS FINANCIERS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »
Siège Social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur HAMMI LOTFI.

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

BILAN

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		386 640	378 790
Amortissements		(368 654)	(354 473)
	1	<u>17 986</u>	<u>24 317</u>
Immobilisations corporelles		61 936 814	61 353 382
Amortissements		(49 468 247)	(47 045 317)
	1	<u>12 468 567</u>	<u>14 308 065</u>
Immobilisations financières		6 295 709	6 171 495
provisions		(3 452 953)	(2 870 868)
	2	<u>2 842 756</u>	<u>3 300 627</u>
Total des actifs immobilisés		15 329 308	17 633 010
Total des actifs non courants		15 329 308	17 633 009
ACTIFS COURANTS			
Stocks		19 200 126	21 543 102
Provisions		(548 592)	(428 643)
	3	<u>18 651 534</u>	<u>21 114 459</u>
Clients et comptes rattachés		15 824 305	13 556 203
Provisions		(528 490)	(550 747)
	4	<u>15 295 814</u>	<u>13 005 456</u>
Autres actifs courants	5	2 600 898	2 224 730
Autres actifs financiers	6	1 011 356	1 049 803
Provisions		(45 859)	(318 529)
Liquidités et équivalents de liquidités	7	147 480	4 863
Total des actifs courants		37 661 223	37 080 782
Total des actifs		52 990 531	54 713 792

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

BILAN

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social		9 000 000	9 000 000
Réserves		18 120 768	18 120 768
Résultats reportés		(7 041 506)	372 809
Autres capitaux propres		1 914 446	1 985 225
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 993 708	29 478 801
Résultat de l'exercice		(2 845 949)	(7 414 314)
Capitaux Propres	8	19 147 758	22 064 487
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		967 097	787 837
Emprunts		2 250 000	3 544 449
Compte courant actionnaires		6 000 000	6 000 000
Total des passifs non courants	9	9 217 097	10 332 286
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	11 525 539	7 500 035
Autres passifs courants	11	4 408 121	4 590 913
Autres passifs financiers	12	6 379 340	6 389 983
Découvert bancaire	13	2 312 676	3 836 088
Total des passifs courants		24 625 676	22 317 019
Total des passifs		33 842 773	32 649 306
Total des cap. propres et des passifs		52 990 531	54 713 792

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.
ETAT DE RESULTAT
PERIODE CLOSE AU 31 Décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Ventes publics		16 733 883	16 543 457
Ventes hôpitaux		22 308 151	19 672 944
Ventes à l'export		3 240 693	3 686 763
Autres produits d'exploitation		2 554 537	1 274 666
Total des produits d'exploitation	14	44 837 263	41 177 830
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et semi finis	15	- 60 775	975 989
Achat d'approvisionnements consommés	16	20 693 438	18 291 331
Charges de personnel	17	19 109 371	19 595 452
Dotation aux amortissements	18	2 582 972	2 654 666
Dotation aux provisions	18	829 603	2 918 228
Autres charges d'exploitation	19	3 262 850	3 298 601
Total des charges d'exploitation		46 417 458	47 734 267
Résultat d'exploitation		(1 580 195)	(6 556 437)
Charges financières nettes	20	(1 464 030)	(894 111)
Produits des placements	21	90 141	339 401
Autres gains ordinaires	22	82 154	11 039
Reprise sur provisions	23	412 063	79 010
Autres pertes ordinaires	24	(294 113)	(309 619)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 753 981)	(7 330 717)
Impôt sur les bénéfices	25	(91 968)	(83 598)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 845 949)	(7 414 314)
Modification comptable		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 845 949)	(7 414 314)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

ELEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
A- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	(2 845 949)	(7 414 314)
Modification comptable		
Résultat net après modification comptable	(2 845 949)	(7 414 314)
Ajustement pour :		
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(48 603)	(2 206)
Amortissements	2 582 972	2 654 666
Provisions	847 265	2 918 228
Provisions pour départ à la retraite	212 041	491 200
Reprise sur Provisions	(429 725)	(79 010)
quote part matériel subventionné	(8 308)	(8 308)
Plus-value sur cessions d'immobilisations	(50 920)	0
Interets courus	(88 438)	11 605
Variation des:		
Stocks	2 342 976	4 155 488
Créances clients	(2 268 101)	(2 706 404)
Autres actifs courants	(432 204)	282 625
Autres actifs financiers	113 553	(62 837)
Fournisseurs	4 255 574	(7 026 796)
Autres dettes	(400 041)	995 446
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A)	3 782 093	(5 790 617)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements affectés à l'acq. d'im. incorp. et corporelles	(737 142)	(379 519)
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles	50 920	(0)
Décassements nets prêts fonds social	(288 000)	(197 000)
Encaissements nets prêts fonds social	167 030	(161 038)
Décassements affectés à l'acq d'immob financières	0	(12 500)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST. (B)	(807 192)	(427 981)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements fonds social	123 495	119 820
Décassements fonds social	(185 966)	(223 323)
Encaissement des emprunts	0	4 000 000
Remboursement des emprunts	(1 295 004)	(464 004)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FIN. (C)	-1 357 475	3 432 493
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités (D)	48 603	2 206
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	1 666 029	(2 783 900)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	(3 831 225)	(1 047 325)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	(2 165 196)	(3 831 225)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

I - Présentation de la S.I.PHA.T

1) Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie.

En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique.

Son siège social est situé à Fondouk-Choucha – 2013 Ben Arous.

2) Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

3) Les faits marquants de l'exercice 2015

3.1 Distribution des Dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes à ses actionnaires au cours de l'exercice 2015.

3.2 Investissements:

Le volume des investissements de la S.I.PHA.T durant l'exercice 2015 est de 737 143 dinars. Les principaux investissements sont :

Investissement	Montant en dinars
- Investissements informatique	7 850
- Equipements de production	367 116
- Mobilier de bureau, matériel informatique et autres	23 119
- Investissements en cours	339 058
Total	737 143

II - Principes et Méthodes Comptables Appliquées

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrites par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges aux produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non-compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisation	Apport PCT	Acquisition SIPHAT
Logiciels informatiques	5%	33.33%
Constructions	12.5%	2.5%
Matériels et équipements	12.5%	10%
Matériels et outillages	12.5%	10%
Matériels de transport	12.5%	10%
Agencements, aménagements et installations	12.5%	10%
Mobiliers et matériels de bureau	12.5%	10%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les stocks

Les stocks de la S.I.PHA.T se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés à la valeur minimale entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication.

Les produits en cours de production sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication. Pour les encours dont les produits finis sont déficitaires, ils sont valorisés à leurs coûts de production diminués de la perte proportionnellement à leur stade d'avancement.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des états financiers.

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2015	31/12/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	44 837 263	Stockage ou (déstockage de production)	(60 775)			
Total	44 837 263	Total	(60 775)	Production	44 898 039	40 201 841
Production	44 898 039	Consommations intermédiaires	(20 693 438)	Marge / coût matières	24 204 601	21 910 510
Marge / coût matières	24 204 601	Services extérieurs	(2 808 446)			
Total	24 204 601	Total	(2 808 446)	Valeur ajoutée	21 396 155	19 070 985
Valeur ajoutée	21 396 155	Impôts et taxes	(454 404)			
		Charges de personnel	(19 109 371)			
Total	21 396 155	Total	(19 563 775)	Excédent brut d'exploitation	1 832 380	(983 543)
Excédent brut d'exploitation	<u>1 832 380</u>	Charges financières nettes	(1 464 030)			
Produits des placements	90141	Dotations aux amortissements et aux provisions	(3 412 575)			
Autres gains ordinaires	82 154	Autres pertes ordinaires	(294 113)			
Reprise sur provisions	412 063	Impôt sur les bénéfices	(91 968)			
Total	2 416 738	Total	(5 262 687)	Résultat net de l'exercice	(2 845 949)	(7 414 314)

II- NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2015

NOTES 01: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

01-01- Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31 décembre 2015 à 386 640 dinars. Elles sont amorties pour 368 654 dinars soit une VCN de 17 986 dinars.

01-02- Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31.12.2015 à 61 936 814 dinars; elles sont amorties pour 49 468 247 dinars soit une VCN de 12 468 567 dinars.

Le détail se présente comme suit:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE Le 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

Immobilisations	Valeurs brutes 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeurs brutes au 31/12/15	Amortissements au 31/12/14	Dotations au 31/12/15	Cessions au 31/12/15	Amortissement s au 31/12/15	Valeurs nettes au 31/12/15
01- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels	378 790	7 850		386 640	354 472	14 182		368 654	17 986
TOTAL IMMO. INCORP. (1)	378 790	7 850		386 640	354 473	14 182		368 654	17 986
02- IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	531 887			531 887			-		531 887
Constructions	7 708 942	41 750		7 750 692	6 264 059	74 769		6 338 828	1 411 864
Agencements et Installations	14 043 006	111 129		14 154 135	9 369 745	927 071	-	10 296 816	3 857 318
Matériel de transport	998 872	-	145 860	853 012	990 173	8 699	145 860	853 012	0,00
Matériel d'équipements	33 790 958	85 332		33 876 290	27 256 056	1 335 133		28 591 190	5 285 101
Matériel et outillage	2 160 618	170 655		2 331 273	1 430 966	134 621	-	1 565 587	765 686
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 075 062	23 119		2 098 181	1 734 318	88 497		1 822 815	275 366
Immobilisations en cours	44 037	339 058	41 750	341 345					341 345
TOTAL IMMO. CORP. (2)	61 353 382	771 042	187 609	61 936 814	47 045 317	2 568 791	145 860	49 468 247	12 468 567
TOTAL GENERAL (1+2)	61 732 171	778 892	187 609	62 323 453	47 399 790	2 582 972	145 860	49 836 901	12 486 553

NOTES 02: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 842 756 dinars contre 3 300 627 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 457 871 dinars.

La ventilation des immobilisations financières se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	0
(-) Provisions (02.1)	-2 772 028	-2 345 868	-426 160
- Participation PFIZER	405 000	405 000	0
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	0
(-) Provisions	-525 000	-525 000	0
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	62 500	62 500	0
- Prêts personnels à plus d'un an	1 670 640	1 546 426	124 214
(-) Provisions	-155 925	0	-155 925
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	0
TOTAL DES VALEURS BRUTES	6 295 709	6 171 495	124 214
TOTAL DES PROVISIONS	-3 452 953	-2 870 868	-582 085
VALEUR COMPABLE NETTES	2 842 756	3 300 627	-457 871

Note 02.1:

La SIPHAT détient une participation dans le capital de société SAIPH d'une valeur de 3 625 975 DT. Au 31.12.2014 la SIPHAT a enregistré une provision pour dépréciation des titres de participation pour une valeur de 2 345 868 DT.

Au 31.12.2015, cette provision a fait l'objet d'une actualisation sur la base de états financiers de la société SAIPH arrêtés à la même date engendrant une dotation complémentaire de 426 160 dinars.

NOTES 03: STOCKS

La valeur des stocks est passée de 21 114 460 dinars au 31 décembre 2014 à 18 651 534 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 2 462 927 dinars.

La ventilation des stocks se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Matières premières	6 892 216	6 945 449	-53 233
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	5 100 381	7 358 942	-2 258 561
- Matières consommables	225 124	240 970	-15 846
- Pièces de rechange	485 530	493 412	-7 882
#NOM?	2 492 851	1 781 775	711 076
- Produits semi-finis	3 995 004	4 645 305	-650 301
- Stocks divers	9 019	77 250	-68 231
Valeur comptable brute	19 200 126	21 543 102	-2 342 976
- Provisions	548 592	428 643	119 950
Valeur nette comptable	18 651 534	21 114 459	-2 462 926

NOTES 04: CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La valeur brute des créances clients est passée de 13 556 203 dinars au 31 décembre 2014 à 15 824 304 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 2 268 101 dinars.

La ventilation de ces créances se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Clients ordinaires	10 713 114	10 413 660	299 454
- Clients douteux	528 490	550 747	-22 257
- Clients Effets à recevoir	4 582 701	2 591 797	1 990 904
Valeur comptable brute	15 824 305	13 556 203	2 268 101
- Provisions	-528 490	-550 747	22 257
Valeur nette comptable	15 295 814	13 005 456	2 245 844

NOTES 05: AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent à 2 600 898 au 31.12.2015 contre 2 224 730 au 31.12.2014, soit une augmentation de 376 167 dinars.

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Crédit d'impôts sur les sociétés	644 446	1 509 830	-865 384
- Avance sur IS (Min IS 2013)	86 430	86 430	0
- Avance sur restitution IS	1 509 124	483 629	1 025 495
- Crédit de TVA	119 364	150 048	-30 684
- Crédit de TFP	0	51 564	-51 564
- Produits à recevoir	281 683	0	281 683
- Comptes de régularisation	64 111	30 221	33 890
- Avances versées / commandes	38 742	0	38 742
- Charges constatées d'avance	22 045	34 841	-12 796
- Provisions / Autres actifs courants	-165 047	-121 832	-43 215
Total	2 600 898	2 224 730	376 167

NOTES 06: AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur brute des autres actifs financiers s'élève à 1 011 356 dinars au 31 décembre 2014 contre 1 049 803 dinars au 31 décembre 2014 soit une augmentation de 82 890 dinars

Les autres actifs financiers s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Échéance à moins d'un an /prêt fonds social	147 469	150 713	-3 244
- Avances sur salaire	569 164	645 237	-76 073
- Retenues médicaments	413	50	363
- Retenues prêts siphat auto	25 939	48 721	-22 782
- Prêts aid El Idha	159 446	179 045	-19 599
-Avance sur PR et 13ème mois	4 539	0	4 539
- interets compt d'avance	104 386	26 036	78 350
Valeur comptable brute	1 011 356	1 049 803	82 890
- Provisions	-45 859	-318 529	272 670
Valeur nette comptable	965 498	731 274	-189 781

NOTES 07: LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 147 480 dinars, contre 4 863 dinars au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 67 818 dinars.

La ventilation de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Banque de l'habitat	354		354
- Attijari Bank	41	152	-111
- A.T.B devises	67 716	0	67 716
- Caisse	4 569	4 711	-142
- B N A	74 799		74 799
Total	147 480	4 863	67 818

NOTES 08: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la S.I.P.H.A.T s'élèvent au 31 décembre 2015 à 19 147 758 dinars contre 22 064 487 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 2 916 729 dinars.
Les capitaux propres de la SIPHAT au 31 décembre 2015 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres:

Tableau de variation des capitaux propres ARRETE LE 31 Décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légalés	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 985 225	372 809	-7 414 314	22 064 488
Affectation du résultat 2014								0
-Affectation report à nouveau						-7 414 314	7 414 314	0
-Réserves								0
-Dividendes								0
-Fonds social								0
-Report à nouveau								0
Fonds social								0
- Intérêts 2015					78 015			78 015
-Fonds perdus 2015					-185 966			-185 966
-Affectation Ventes Dechets 2015					45 480			45 480
Quote part Matériel subventionné					-8 308			-8 308
Résultat de l'exercice 2015							-2 845 949	-2 845 949
Solde au 31/12/2015	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 914 446	-7 041 506	-2 845 949	19 147 758

NOTE 09 :PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la société sont passés de 10 332 286 dinars au 31 décembre 2014 à 9 217 097 dinars au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une diminution de 1 115 189 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Emprunt BNA	0	294 449	-294 449
- Emprunt UBCI	2 250 000	3 250 000	-1 000 000
- Autres Passifs Financiers (Voir 09.01)	6 000 000	6 000 000	0
- Provisions pour litiges	0	32 782	-32 782
- Provision pour amendes et pénalité	199 555	199 555	-0
- Provision pour départ à la retraite	767 542	555 500	212 042
Total	9 217 097	10 332 286	-1 115 189

Note 09.1: Autres Passifs Financiers

Le solde de ce compte correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction de capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction de la société en bourse de valeurs mobilières. Il s'agit d'un compte courant non rémunéré.

NOTE 10 :FOURNISSEURS & COMTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs s'élève au 31 décembre 2015 à 11 525 539 dinars contre 7 500 034 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 4 025 505 dinars.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Fournisseurs locaux	3 120 318	3 012 174	108 144
- Fournisseurs étrangers	7 771 942	3 400 596	4 371 346
- Fournis. d'exploitation effets à payer	410 488	823 838	-413 350
- Fournisseurs d'immobilisations	31 430	31 430	0
- Fournisseurs factures non parvenues	191 361	231 996	-40 635
Total	11 525 539	7 500 035	4 025 505

NOTE 11: AUTRES PASIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 4 408 121 dinars, contre 4 590 913 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 182 791 dinars

Cette rubrique est ventilée ainsi :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Personnel, rémunérations dues	157 269	180 975	-23 706
- Etat, impôts et taxes	596 410	475 612	120 798
- CNRPS	1 950 573	2 850 177	-899 605
- Diverses charges à payer	1 274 106	991 712	282 394
- Autres créiteurs divers	8 249	39 001	-30 753
- Produits constatés d'avance	100 832	0	100 832
- Actualisation fournisseurs	288 241	19 428	268 813
- Compte d'attente	32 443	34 007	-1 564
Total	4 408 121	4 590 913	-182 791

NOTE 12: AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 379 340 dinars, contre 6 389 983 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 10 643 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Emprunt ATB *	3 000 000	3 000 000	0
- Emprunt UBCI *	2 000 000	2 000 000	0
- Emprunt UBCI **	1 000 000	750 000	250 000
- Emprunt BNA	375 449	626 004	-250 555
- Intérêts courus	3 891	13 979	-10 088
Total	6 379 340	6 389 983	-10 643

* Il s'agit de crédits à court terme contracté pour financer les stocks de sécurité de 3 mois exigé par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N°78 du 29 août 2008. Le montant principal de ce crédit a été révisé en 2011 de 6.000.000 dinars à 5.000.000 dinars conformément aux recommandations de la banque centrale de Tunisie.

** Crédit de 4 000 000 dinars contracté auprès de l'UBCI, (le montant de 1 000 000 dinars représente le remboursement des échéances relatives à l'année 2016)

NOTE 13: DECOUVERTS BANCAIRES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 2 312 676 dinars, contre 3 836 089 dinars au 31 décembre 2014 soit une diminution de 1 523 413.

La ventilation de cette rubrique est détaillée comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- U.B.C.I	309 824	311 281	-1 457
- B.H		489 063	-489 063
- U.I.B	362 295	359 059	3 236
- B.T	166	72 507	-72 341
- B.N.A		160 332	-160 332
- A.T.B	880 631	1 428 033	-545 402
- B.I.A.T	240 143	415 179	-175 036
- S.T.B	519 433	584 732	-65 299
- A T B DEVISE		50	-50
- CCP	183	17 853	-17 670
Total	2 312 676	3 836 089	-1 523 413

NOTE 14: PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 44 837 263 dinars, contre 41 177 830 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 3 659 433 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Ventes publiques	16 733 883	16 543 457	190 426
- Ventes hôpitaux	22 308 151	19 672 944	2 635 207
- Ventes export	3 240 693	3 686 763	-446 070
- Ventes animaux	47 155	18 964	28 191
- Produits Pierre Fabre & Pfizer	2 504 622	1 252 456	1 252 166
- Intérêts sur recouvrement clients	2 759	3 246	-487
Total	44 837 263	41 177 830	3 659 433

NOTE 15: VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS FINIS ET SEMIS FINIS

La variation des stocks semi-finis et finis enregistrée au 31 décembre 2015 est - 60 775 dinars, contre 975 989 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 1 036 764 dinars.

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Variation des stocks des produits semi-finis	650 301	530 346	119 955
- Variation des stocks des produits finis	-711 077	445 643	-1 156 720
Total	-60 775	975 989	-1 036 764

NOTE 16: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement s'élèvent au 31 décembre 2015 à 20 693 438 dinars, contre 18 291 332 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 2 402 106 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Achats matières premières	11 795 628	7 708 862	4 086 766
- Achats matières consommables	622 843	741 331	-118 488
- Variation stocks matières	2 403 752	3 179 498	-775 746
- Achats d'ACE	3 756 542	4 787 011	-1 030 469
- Achats autres fournitures	2 114 672	1 874 630	240 042
Total	20 693 438	18 291 332	2 402 106

NOTE 17: CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2015 à 19 109 371 dinars, contre 19 595 452 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 486 081 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Salaires de base	14 910 485	14 871 653	38 832
- Heures supplémentaires	658 111	562 041	96 070
- Dons de décès	14 278	4 533	9 745
- Dons de Aid Idha	65 700	69 900	-4 200
- Dons de retraite	229 918	292 261	-62 343
- Charges connexes aux salaires	51 658	54 268	-2 610
- Charges sociales légales	2 931 312	3 178 458	-247 146
- Dotation / indemnité de départ à la retraite	177 595	491 200	-313 605
- Autres charges de personnel	70 313	71 138	-825
Total	19 109 371	19 595 452	-486 081

NOTE 18: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 412 575 dinars, contre 5 572 894 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 2 160 319 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Dotation aux amortissements	2 582 972	2 654 667	-71 695
Total des amortissements (1)	2 582 972	2 654 667	-71 695
- Provisions / prêts fonds social	155 925	0	155 925
- Provisions pour risques et charges	0	107 843	-107 843
- Provision pour dépréciation des stocks (18.1)	119 950	129 988	-10 038
- Provision pour dépréciation des clients	38 495	16 000	22 495
- Provisions titres SAIPH	426 160	2 345 668	-1 919 708
- Provision Dép des autres actifs	89 074	318 529	-229 455
- Total des provisions (2)	829 603	2 918 228	-2 088 625
Total (1+2)	3 412 575	5 572 894	-2 160 320

Note 18.1: La dotation de l'exercice 2015 se détaille comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Dotation complémentaire	Reprise
Matières premières	147 342	170 730		23 388
ACE	68 060	85 722		17 662
Produits finis	9 580	42 898		33 318
Produits semi finis	186 461	0	186 461	
Pièces de rechange	137 150	129 293	7 857	
TOTAUX	548 593	428 643	194 318	74 368
IMPACT GLOBAL			119 950	

NOTE 19: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 262 850 dinars, contre 3 298 601 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 35 751 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Loyers et charges locatives	19 009	24 255	-5 246
- Entretien et réparation	198 533	248 148	-49 615
- Travaux et façons exécutés par tiers	805 604	1 010 192	-204 588
- Etudes et recherches de fonctionnement	67 219	93 141	-25 922
- Primes d'assurance	382 700	312 107	70 593
- Autres charges liées à des modif comptables	989	2 026	-1 037
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	129 123	72 012	57 111
- Publicités, publications et relations publiques	615 954	498 287	117 667
- Transports de biens et de personnel	259 423	267 759	-8 336
- Déplacements, mission et réception	21 044	42 097	-21 053
- Formation du personnel	127 226	120 003	7 223
- Frais postaux et de communication	96 144	84 050	12 094
- Services bancaires et assimilés	85 477	65 449	20 028
- Impôts et taxes	318 347	311 930	6 417
- Droit d'enregistrement et de timbres	60 504	58 526	1 978
- Taxes sur véhicules	11 846	9 785	2 061
- Autres	63 707	78 835	-15 128
Total	3 262 850	3 298 601	-35 751

NOTE 20: CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élevaient au 31 décembre 2015 à 1 464 030 dinars, contre 894 111 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 569 919 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Charges d'intérêts	960 668	896 237	64 431
- Pertes de change	601 517	142 159	459 358
- Perte de change liées à une MC	0	4 083	-4 083
- Gains de change	-141 566	-153 028	11 462
- Pénalités de retard	8 964	4 660	4 304
- Autres	34 447	0	34 447
Total	1 464 030	894 111	569 919

NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placements s'élevaient au 31 décembre 2014 à 90 141 dinars. Les produits des placements de l'exercice 2015 représentent principalement des dividendes distribués par la société Pfizer au titre des exercices 2014 et encaissés par la S.I.PH.A.T au courant de l'exercice 2015 et qui s'élevaient à 90.000 dinars.

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Dividendes reçus	90 000	330 000	-240 000
- Intérêts de comptes courants	141	9 401	-9 260
Total	90 141	339 401	-249 260

NOTE 22: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevaient au 31 décembre 2015 à 82 154 dinars, contre 11 039 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 71 115 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
Subventions rapportées au résultat de l'exercice	8 308	8 308	0
Plus value / cession d'immobilisations	50 920	0	50 920
Autres gains	22 926	2 731	20 195
Total	82 154	11 039	71 115

NOTE 23: REPRISES SUR PROVISIONS

Les reprises sur provisions totalisent au 31.12.2015 412 063 dinars contre 79 010 dinars au 31.12.2014 soit une augmentation de 333 053 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
Reprise - provisions / autres actifs	379 281	79 010	300 271
Reprise - provisions / litiges	32 782	0	32 782
Total	412 063	79 010	333 053

NOTE 24: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 294 113 dinars, contre 309 619 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 15 506 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Redevances	28 915	25 631	3 284
- Jetons de présence	20 400	10 250	10 150
- Pertes sur éléments non récurrents	36 798	23	38 775
- Dons	206 000	273 715	-67 715
- Autres Charges diverses		0	0
Total	294 113	309 619	-15 506

NOTE 25: IMPOTS SUR LES SOCIETES

1/ DETERMINATION DE L'IS DU AU 31.12.2015

A- Résultat comptable avant IS -2 753 980,963

B- REINTEGRATIONS 1 609 940,282

Transactions, amendes, confiscations et pénalités 8 964,451

Dons & subventions excédentaires (Plafond : 2 pour mille du chiffre d'affaires brut): 110 643,978

- Montant comptabilisé soumis à la limite de déduction : 206 000
- Limite: $47\ 604\ 399,312 \times 0,2\% = 95\ 208,799$
- Montant à réintégrer = $206\ 000,000 - 95\ 208,799 = 110\ 791,201$

Réceptions, cadeaux, frais de restauration et de spectacle excédentaires à 1% du chiffre d'affaires brut 0,000

- Montant accordé comptabilisé : 12 264,150
- Limite: $47\ 604\ 399,312 \times 1\% = 476\ 043,993$
- Plafond : 20,000
- Montant à réintégrer = 0,000

Taxe sur les voyages 180,000

établies en Tunisie au titre des redevances. 0,000

Provisions pour dépréciation des clients 38 494,896

Provisions pour dépréciation des stocks 119 949,508

Provisions pour risques & charges 0,000

Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers 45 858,692

Provisions pour dépréciation actifs courants 43 214,873

Provisions pour dépréciation des éléments financiers 582 085,097

Provisions pour départ à la retraite 212 041,477

Pertes de change latente 2015 295 218,596

Reprise gain de change latent 2014 86 420,180

Ventes déchets affectées aux fond social 45 479,582

Jetons de présence 20 400,000

Charges liées à une Modification comptable (Charges antérieures) 988,942

C- DEDUCTIONS 722 810,622

Dividendes des actions régulièrement distribués par les sociétés tunisiennes. 90 000,000

Plus-value sur les actions de sociétés cotées en bourse ou d'introduction en bourse 0,000

Gains de change latent 2015 82 192,956

Reprise perte de change latent 2014 122 296,836

Reprise sur provisions stocks 0,000

Reprise sur provisions clients 16 257,145

Reprise sur provisions / litige 32 782,334

Reprise sur provisions / dépréciation des actifs 379 280,791

D- BENEFICE FISCAL AVANT IMPUTATION DES PROVISIONS(A+B-C) -1 868 850,743

(-) Provisions déductibles 0,000

= BENEFICE FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS IMPUTATION DES PROVISIONS -1 868 850,743

IS DU = MAX[a,b,c] 91 968,106

- a. 25% BENEFICE FISCAL: N/A
- b. Min impôt: 0.2% CA BRUT LOCAL + 0.1% CA EXPORT = 91 968,106
($44\ 363\ 706,688 \times 0,2\%$) + ($3\ 240\ 692,624 \times 0,1\%$)
- c. Seuil minimum d'impôt: 500,000

2/ LIQUIDATION DE L'IS

(+) Report Impôts sur les sociétés exercice 2014	0,000
(+) Acomptes provisionnels payés au cours de 2015	0,000
(+) Retenues à la source opérées par des tiers 2015	735 708,416
(-) Avances 10% sur les produits importés	0,000
(-) Impôts sur les sociétés exercice 2015 dû	91 968,106
= REPORT D'IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2013	643 740,316

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T »

Fondouk-Choucha 2013– Ben Arous

Tunis le, 19 Aout 2016

OBJET :

Rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31.12.2015

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société des industries pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T » arrêtés au 31/12/2015, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de **52 990 531 DT** et un résultat déficitaire de **2 845 949 DT**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et selon les mêmes méthodes comptables appliquées antérieurement.

05- Opinion sur les états financiers

- 5.1 Le bilan reflète des immobilisations corporelles pour une valeur brute de **61 936 814 DT**, elles ont été amorties à hauteur de **49 468 247 DT**, ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique et par conséquent d'un rapprochement avec l'inventaire comptable et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Cette situation nous empêche de nous prononcer sur l'existence et l'exhaustivité de leurs valeurs.
- 5.2 A notre avis, et sous réserve du paragraphe 5.1 les états financiers de la société des industries pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T » qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

06- Vérifications et informations spécifiques

6.1 En application des dispositions de l'article 266 alinéa 1^{er} du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de notre part d'observations particulières.

6.2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur et nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

6.3 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons constaté des insuffisances inhérentes aux immobilisations corporelles notamment à l'inventaire physique. Ces insuffisances ont engendré la réserve (5.1).

En dehors de ces insuffisances nous n'avons pas relevé sur la base de nos travaux d'autres éléments susceptibles d'impacter notre opinion.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T »

Fondouk-Choucha 2013– Ben Arous

Tunis le, 19 Aout 2016

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées visées par ce texte.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celle obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

I- Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

1- Prestations réciproques avec les sociétés PIERRE FABRE, PFIZER et SAIPH

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015 :

	Prestations effectuées par la SIPHAT (a)	Prestations effectuées pour la SIPHAT (b)
PIERRE FABRE	1 718 229	-
PFIZER	559 777	64 291
SAIPH	-	397 633
TOTAL	2 278 006	461 924

Les détails de ces opérations pour l'exercice 2015 se présentent comme suit :

a- prestations effectuées par la SIPHAT pour le compte de :

PFIZER :

- contrat de location des locaux de fabrication et de stockage conclu le 04/05/1999 ;
- contrat de prestation de services (Electricité, eau de ville, Eau chaude, Eau bi-distillée, Vapeur, Air comprimé et prévention incendie) conclu le 17/07/2002 ;
- contrat de sous-traitance de contrôle de matières premières et des produit finis conclu le 01/07/1999 ;
- contrat de façonnage « Feldene suppositoires » conclu le 03/11/1999 ;
- contrat de licence et fourniture « Proctolog suppositoires ».

PIERRE FABRE :

- contrat de location des locaux de production conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de prestation de service de contrôle des matières premières et des produit finis conclu le 26 /10/2009
- contrat de fournitures des utilités et des services conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de façonnage conclu le 01 /08/2009

b- Prestations effectuées pour la SIPHAT :

SAIPH :

- contrat de sous-traitance de production des « Ampoules injectables»

PFIZER :

- contrat de façonnage en sous-traitance du produit « Formidiab comprimés ».

2- Autres opérations

- a- les comptes de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie enregistrent un compte courant actionnaires non rémunéré au nom de la Pharmacie centrale pour 6 millions de dinars.
Ce compte provient de l'opération de réduction de capital opérée lors de l'introduction de la société en bourse en 2001.
- b- le chiffre d'affaire réalisé avec la Pharmacie centrale pour l'exercice 2015 s'élève à 21 477 010 DT.
- c- L'emprunt BNA et UBCI se présente comme suit:

Débloccage	BANQUE	Date débloccage	Montant (Dinars)	Solde long terme 31/12/2014	Reclassement	Solde court terme 31/12/2015	Solde long terme 31/12/2015
1	BNA	01/06/2009	665 670	66 558	66 558	66 558	0
2	BNA	01/07/2009	1 620 000	162 000	162 000	243 000	0
3	BNA	01/09/2009	439 330	65 891	65 891	65 891	0
1	UBCI	13/03/2014	4 000 000	3 250 000	1 000 000	1 000 000	2 250 000
TOTAUX			6 725 000	3 544 449	1 294 449	1 375 449	2 250 000

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**1- Rémunération et avantages du Président Directeur Général**

La rémunération des deux Présidents Directeurs Généraux de la société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie durant l'exercice 2015 a été fixée par l'arrêté du premier ministre du 06 juin 2014 pour le premier et du 16 octobre 2015 pour le deuxième comme suit :

Premier PDG : Mr. KHMIRI MONGI	Deuxième PDG : MME.BEN MARZOUK RAUDHA
Du 01/01/2015 au 30/06/2015	Du 01/07/2015 au 31/12/2015
Arrêté du 06 juin 2014	Arrêté du 16 octobre 2015

- salaire de base pour 900 dinars,
- une indemnité de logement pour 200 dinars,
- une indemnité de gestion pour 350 dinars,
- une indemnité de représentation pour 795 dinars,
- une indemnité provisoire pour remboursement des frais relatifs à la responsabilité pour 705 dinars,
- indemnité familiale en cas de nécessité.

Par ailleurs le Président Directeur Général, bénéficie d'une indemnité de téléphone et d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société, des dépenses de circulation et des frais d'entretien et de réparation.

Les obligations et engagements de la société envers les deux PDG, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars) :

Désignation	Premier PDG : Mr. KHMIRI MONGI		Deuxième PDG : MME. BEN MARZOUK RAOUDHA	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	21 060	-	21 168	-
Indemnité de voiture	550	-	550	-
Frais d'essence	4 509	-	4 509	-
Frais téléphonique	320	-	320	-
Total	26 439		26 547	

2- Rémunération et avantages du Directeur Général Adjoint :

Les obligations et engagement de la société envers son Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars).

Désignation	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	21 269	-
Indemnité de voiture	504	-
Frais d'essence	2 705	-
Total	24 478	0

3- Rémunérations des administrateurs :

Les jetons de présence décaissés pour rémunération des administrateurs de la Société des industries Pharmaceutiques de Tunisie, sont enregistrés dans les charges de l'exercice pour un montant de 20 400 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autre conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

P/ CEGAUDIT

HAMMI LOTFI